

N° 191
17 décembre 2007
Mensuel

Bonnes fêtes de fin d'année

Dans ce numéro



ACTUEL

Philippe Anhorn quitte le secrétariat général du DINF.

Deux nouveaux conseillers personnels pour Pierre-Yves Maillard.

Fusion du Tribunal cantonal avec le Tribunal administratif.

2

5



PRATIQUE

Rendez-vous avec la Caisse de pensions de l'État de Vaud: comment fonctionne cette institution?

2



VIOLON D'INGRÈS

Patrick Dériaz, des méandres de l'informatique à ceux de la spéléologie.

7

Plus de 60% des
accidents d'enfants
de moins de 6 ans
ont lieu à la maison

(www.pipades.ch)



Lancement d'une campagne de prévention des accidents domestiques des petits enfants.

5



«Vierge à l'Enfant et anges», vers 1525. Cercle Quentin Metsys (1465/66-1539), collection du Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne. Huile sur bois de chêne. Legs d'Hélène Brandenburg.

La rédaction de *La Gazette* vous souhaite d'heureuses fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en janvier 2008.

Pendant ces vacances d'hiver, pourquoi ne pas partir, justement, à la découverte d'artistes du nord? Le Musée des Beaux-Arts expose sa collection des écoles nordiques dont nombre de toiles issues du Siècle d'or hollandais comme cette délicate *Vierge à l'Enfant*. Si son auteur est inconnu, l'iconographie et le traitement vaporeux du paysage suggère un artiste flamand, probablement un suiveur anversois du célèbre Quentin Metsys.

Vêtue de carmin, Marie tient sur ses genoux son fils auquel un ange tend des cerises, aussi rouges que les gouttes de sang qui symbolisent la future Passion du Christ.

page 8

Informatique: projet *Joker* primé

Donner aux personnes démunies et en recherche d'emploi, aux handicapés ainsi qu'aux plus âgées d'entre nous un ordinateur adapté qui leur permettra d'utiliser les outils informatiques et de s'informer grâce à Internet. Afin d'éviter de se mettre en marge de la société. Tel est l'objectif du projet *Joker*, soutenu par le Canton de Vaud, qui vient de décrocher un premier prix.

page 4

Nouvelle politique salariale

En négociation suivant un calendrier intensif avec les trois syndicats et associations du personnel, la délégation du Conseil d'État aux ressources humaines a amené de nouvelles propositions à étudier pour faciliter le passage au nouveau système de rémunération (SYSREM). Ces propositions offrent la possibilité d'un système de progression salariale plus attractif.

page 3

Collaborateurs personnels de Pierre-Yves Maillard

Suite au départ d'Oliver Peters nommé directeur financier du CHUV et de Ginette Duvoisin, élue députée, Véronique Berseth et Olivier Maggioni se partagent le poste de collaborateur personnel de Pierre-Yves Maillard, chef du Département de la santé et de l'action sociale.

Véronique Berseth exercera la fonction de collaboratrice personnelle à 65%, à partir du 1^{er} janvier 2008. Âgée de 41 ans, elle est détentrice d'un certificat de l'Université de Genève pour le Management des institutions de santé HEC Genève. Infirmière, elle a notamment travaillé dans un service d'oncologie, dans un Centre de traitement et de réadaptation, au Boum-Brio en tant qu'infirmière cheffe, puis dans les soins à domicile au Centre médico-social de Pully.

Olivier Maggioni est notamment détenteur d'un Doctorat en Science mathématique de l'Université de Fribourg, d'une licence en sciences mathématiques de l'Université de Lausanne, ainsi que d'un certificat d'enseignement supérieur en mathématiques appliquées de l'EPFL. Âgé de 48 ans, il a notamment travaillé au Service de la santé publique et a réalisé plusieurs mandats en économie de la santé pour des partenaires du système sanitaire vaudois. Il partage son activité avec sa fonction de directeur du Gymnase du soir de Lausanne (50%).

Travaux manuels: erratum

Toutes nos excuses à Daniel Prader-vand dont son courrier aux lecteurs, consacré aux travaux manuels, a été mal ressaisi dans *La Gazette* n°190, du 16 novembre (p.3). Les fautes de frappe et d'orthographe ne sont nullement de sa plume.



Éditeur: État de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Correspondance à adresser à *La Gazette*, rue de la Barre 2, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 05 15

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: info.gazette@vd.ch

Philippe Anhorn quitte le secrétariat général du DINF

Le Conseil d'État a pris acte de la démission du secrétaire général du DINF. Après 11 ans au service de l'État de Vaud, Philippe Anhorn quittera son poste à fin mars 2008 pour rejoindre un bureau de conseil en qualité d'associé.

Philippe Anhorn est entré au service de l'État de Vaud en 1997 comme délégué à la communication du Département de la prévoyance sociale et des assurances, devenu Département de la santé et de l'action sociale. Il a rejoint en 1999 le Service de la santé publique où il a été successivement chef de projets dans le cadre des nouvelles orientations de politique sanitaire puis chef de la

division en charge des services médico-sociaux et des réseaux de soins. En 2004, il a été nommé secrétaire général du DINF.

Dans sa fonction de secrétaire général, Philippe Anhorn a contribué au succès de projets importants comme le nouveau découpage territorial ou la réorganisation de l'informatique cantonale.



PRATIQUE

Votre prévoyance, vos questions

Une institution conduite paritairement

Chaque mois, la Caisse de pensions de l'État de Vaud répond à vos questions d'assurés

«Quels sont les organes de la CPEV, leur composition et leur rôle?»

Selon la LPP, l'employeur confie la gestion de l'argent récolté au titre de la prévoyance et des risques assurés à une institution de prévoyance distincte, inscrite au registre de la prévoyance professionnelle.

Ainsi, la CPEV est une personne morale qui possède une fortune propre, séparée de celle de l'État de Vaud. Cette fortune est uniquement destinée à des fins de prévoyance et sa gestion confiée, conformément à la LPP, à des organes paritaires où l'employeur et les salariés sont représentés à force égale.

Les deux organes de la CPEV sont le Conseil d'administration et l'Assemblée des délégués.

Le Conseil d'administration

Il se compose de 6 membres élus paritairement par le Conseil d'État et les associations faïtières du personnel. Le président et le vice-président sont désignés en son sein.

Le Conseil d'administration a pour principales missions de veiller à l'octroi des prestations, à l'encaissement des ressources et au placement des capitaux dans le cadre du plan de prestations et du financement fixés par la Loi sur la Caisse de pensions de l'État de Vaud (LCP). Cet organe est également compétent pour édicter des règlements qui, s'ils comportent des conséquences financières pour l'État, doivent être soumis au Conseil d'État. Par ailleurs, il

désigne l'organe de révision indépendant, chargé de vérifier annuellement la gestion, les comptes et les placements de la CPEV. Il s'assure enfin de l'exécution des tâches déléguées à la gérante, Les Retraites Populaires, à qui sont confiées la gestion des affaires courantes et la mise en oeuvre de ses décisions.

Il se réunit régulièrement, en principe trois fois par mois, afin d'assurer la bonne marche des affaires.

L'Assemblée des délégués

Elle se compose pour sa part d'un président et de 30 membres, dont 15 nommés par les associations faïtières du personnel et 15 nommés par le Conseil d'État.

La principale tâche de l'Assemblée des délégués consiste à donner des préavis sur toute modification de loi, sur le rapport de gestion ou toute autre question qui lui est soumise par le Conseil d'administration ou le Conseil d'État. De plus, elle peut demander à être renseignée sur tout point touchant à l'administration de la Caisse.

Elle se réunit en principe une fois par année, au mois de juin, à l'occasion de la présentation du rapport de gestion.

La liste des membres du Conseil d'administration et de l'Assemblée des délégués figure dans le rapport de gestion; la liste du Conseil d'administration est également disponible sur le site internet: www.cpev.ch.

Suivez l'actualité de votre caisse sur le site <http://www.cpev.ch>.

Faites part de vos questions et réactions à l'adresse gazette@cpev.ch

Nouvelle politique salariale

Un système de progression plus attractif

La délégation du Conseil d'État aux ressources humaines ainsi que les trois syndicats et associations du personnel ont fixé un calendrier intensif de négociations jusqu'en février 2008. Au cours de la dernière séance, la délégation a amené de nouvelles propositions concrètes à étudier dans le but de faciliter le passage au nouveau système de rémunération (SYSREM).

Ces propositions portent notamment sur les modalités de progression salariale, qui pourraient être appliquées dès le 1^{er} janvier 2009. Dans ce domaine, le système présenté depuis le début des négociations prévoit:

- une amplitude de 45% entre le minimum et le maximum de chaque classe de salaire;
- une durée de progression salariale de 30 ans, répartie en trois zones de 10 années;
- des taux d'annuité dégressifs de 2% dans la première zone, 1,5% dans la deuxième et 1% dans la dernière.

Propositions nouvelles

Par rapport à ce modèle initial, la délégation propose d'examiner les nouveaux paramètres suivants:

- une augmentation de l'amplitude de progression dans la classe de 45 à 50%;
- en conséquence, un rééchelonnement des taux d'annuité à 2,17% (zone 1), 1,67% (zone 2) et 1,17% (zone 3);
- en alternative, une réduction de la durée de progression de 30 à 27 ans (rééchelonnement identique des taux d'annuité).

Augmentation à deux vitesses

La détermination du salaire au moment de la bascule (voir *La Gazette* n°190 de novembre 2007) positionnera les collaborateurs au-dessus ou au-dessous du niveau de progression théorique de leur nouvelle classe salariale. Par souci d'équité, le projet tend à ramener, à terme, tous les employés sur cette courbe.

Pour atteindre cet objectif, la délégation propose d'examiner la possibilité d'augmenter plus rapidement que le système décrit précédemment les collaborateurs dont le nouveau salaire s'établira au-dessous de la courbe de progression théorique (voir graphique ci-contre).

Dans ce cas, le Conseil d'État déciderait chaque année du montant supplémen-

Exemples concrets *

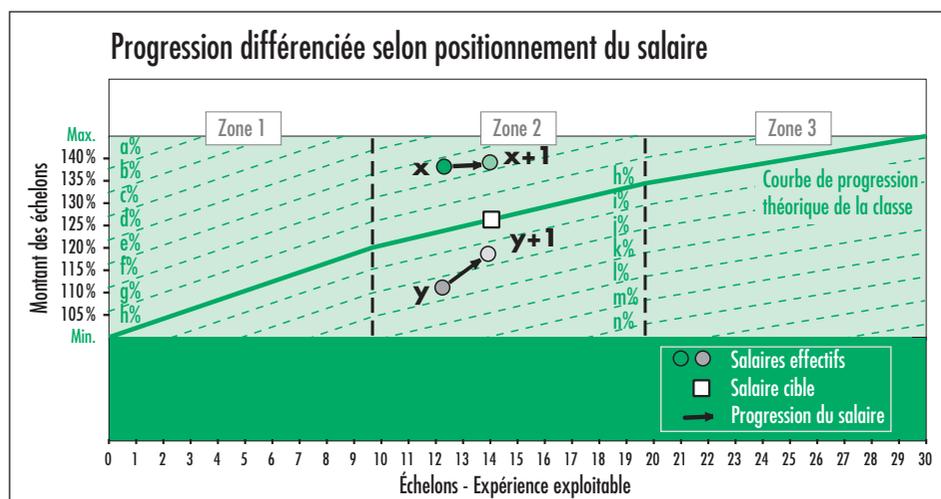
Pour les quelques exemples concrets déjà présentés dans *La Gazette* précédente (n° 190 du 16 novembre 2007), voici la détermination de l'augmentation annuelle selon le système de progression retenu (45 ou 50%). Une fois encore, les valeurs obtenues ne sont pas définitives et pourraient évoluer en fonction de l'avancement des négociations.

Situation actuelle	Salaire à la bascule	Expérience exploitable théorique	Échelon et zone de progression	Taux annuel selon amplitude classe		Annuité et salaire n+1 selon amplitude classe	
				45%	50%	45%	50%
Homme 29 ans Aide de police Classes 7-11 Depuis 5 ans Salaire 51'845.-	54'771.-	29 (son âge) – 20 (âge de référence) = 9 années	Échelon 9 = zone 1	+2%	+2,17%	Annuité	
+1079.-						+1169.-	
						Salaire	
						= 55'850.-	= 55'940.-
Femme 26 ans Institutrice Classes 15-20 Depuis 4 ans Salaire 63'828.-	72'597.-	26 (son âge) – 22 (âge de référence) = 4 années	Échelon 4 = zone 1	+2%	+2,17%	Annuité	
						+1442.-	+1563.-
						Salaire	
						= 74'039.-	= 74'160.-
Homme 40 ans Concierge A Classes 14-16 Depuis 8 ans Salaire 81'501.-	81'501.-	40 (son âge) – 20,5 (âge de référence) = 18 années	Échelon 18 = zone 2	+1,5%	+1,67%	Annuité	
						+867.-	+963.-
						Salaire	
						= 82'368.-	= 82'464.-
Femme 49 ans Maître enfantine Classes 14-18 18 ans=plafonné Salaire 89'331.-	89'331.-	49 (son âge) – 22 (âge de référence) = 23 années	Échelon 23 = zone 3	+1%	+1,17%	Annuité	
						+721.-	+841.-
						Salaire	
						= 90'052.-	= 90'172.-

taire qu'il compte allouer à ce rattrapage. Ce montant serait alors réparti selon les pourcentages d'écart entre les salaires effectifs et le niveau de progression théorique.

*Voir aussi le tableau «Exemples concrets» dans *La Gazette* n°190 de novembre 2007.

Dossier complet et documents annexes sur le site www.vd.ch/personnel.



Informatique: Joker, ou la volonté d'intégrer handicapés et démunis, primé

Un an après son lancement, le projet Joker, soutenu par le canton de Vaud, reçoit le premier prix d'un concours visant à promouvoir une information accessible à tous.

Organisé pour la première fois en 2001, le concours *Chevalier de la communication* récompense des projets qui contribuent à créer en Suisse une société de l'information accessible à tous et qui encouragent les gens à utiliser les technologies de la communication de manière judicieuse pour leurs propres besoins (www.bakom.ch/comknight).

Le projet vaudois *Joker* s'est vu décerner l'un des trois premiers prix lors de l'édition 2007. Le jury a particulièrement apprécié le fait que *Joker* soit actif dans les trois domaines suivants: la technologie (mise à disposition d'ordinateurs et de connexions Internet), le social (réinsertion professionnelle) et l'éducation (formation des utilisateurs).

Lancé en novembre 2006 avec le soutien de l'État de Vaud et en partenariat élargi (voir encadré), le projet *Joker* mise sur le recyclage et la collaboration pour offrir ordinateur, connexion Internet, assistance technique et cours de formation. Ce projet permet aux plus démunis (chômeurs âgés, handicapés, population du troisième âge, migrants) de ne pas vivre en marge de l'un des plus puissants moteurs de notre société:

Marc Johannot, chef du projet «Joker» recevant l'un des trois premiers prix du concours des mains du conseiller fédéral Moritz Levenberger le 28 novembre dernier.



l'outil informatique et Internet. Dans une perspective de développement durable, la plupart des activités du projet sont réalisées par des personnes en recherche d'emploi, des stagiaires et des jeunes en difficulté, leur permettant ainsi d'acquérir et de développer de nouvelles compétences particulièrement recherchées sur le marché de l'emploi.

Lors de la remise du prix le 28 novembre dernier, le jury a exprimé le souhait que *Joker* accompagne le développement de projets similaires dans d'autres cantons suisses. Un souhait pas évident à réaliser – un canton romand s'est montré intéressé – puisque son financement au niveau vaudois doit d'abord être assuré. – AG

Marc Johannot, chef des projets Accessibilité et Joker. Tél.: 608 01 ou marc.johannot@vd.ch; www.vd.ch/accessibilite

Les demandes affluent

Joker c'est d'abord un réseau de 60 partenaires – associations défendant les droits des handicapés et des personnes âgées ou travaillant à l'intégration des plus défavorisés – dont certains financent directement le projet, à l'instar de Microsoft Suisse qui lui a alloué cette année 120 000 francs, ou le soutiennent à l'instar du Canton qui lui a prêté l'un de ses collaborateurs, Marc Johannot, en qualité de chef de projet. *Joker* c'est surtout la volonté de répondre à un énorme besoin: sur les 600 demandes reçues cette année, seuls 200 équipements ont pu être livrés à ce jour.

www.joker-vaud.ch

Aveugle et pourtant lecteur attentif de www.vd.ch



Cédric Fardel (accompagné de son chien-guide Neptune) vérifie que le contenu du site cantonal est accessible avec les moyens auxiliaires utilisés par les handicapés de la vue.

Depuis trois mois, deux fois par semaine, Cédric Fardel vient en train à Lausanne depuis Yverdon, puis prend le bus jusqu'à la rue Caroline pour rejoindre son poste de travail au sein des locaux de la Direction des systèmes d'information (DSI). Un trajet tout sauf banal pour ce jeune homme de 19 ans, handicapé de la vue et secondé par son chien-guide Neptune. Passionné d'informatique depuis l'âge de 14 ans, Cédric Fardel a intégré l'équipe des cinq à six stagiaires travaillant sur le projet *Accessibilité* dirigé par Marc Johannot (voir *La Gazette* 174 du 13 mars

2006). Son rôle? Vérifier, à l'aide d'un lecteur d'écran couplé à un clavier braille, que les pages du site de l'État de Vaud sont parfaitement accessibles et compréhensibles par tous les malvoyants équipés du même système de décodage. «J'ai un grand plaisir à travailler ici, d'une part je me sens complètement concerné par les objectifs poursuivis et d'autre part, j'apprécie de pouvoir induire des améliorations grâce à mon expérience». Cédric Fardel espère aujourd'hui, après la fin de son stage, poursuivre une formation professionnelle en entreprise, en informatique évidemment. – AG

Réunion du Tribunal cantonal et du Tribunal administratif

L'ordre judiciaire vaudois verra se concrétiser le 1^{er} janvier 2008 la réunion du Tribunal cantonal et du Tribunal administratif. Quels changements pour les collaborateurs?

Voulue par la Constitution vaudoise adoptée en 2003 (voir articles 129 et 130), la fusion du Tribunal cantonal avec le Tribunal administratif aura deux implications majeures:

- L'actuel Tribunal administratif deviendra la Cour de droit administratif et public (CDAP) du Tribunal cantonal.
- Le greffe de cette cour sera intégré au greffe du Tribunal cantonal.

Une fusion qui n'induit pas de grands changements dans l'immédiat pour les quelque 130 personnes concernées. En 2008, les juges cantonaux et leurs collaborateurs continueront ainsi de travailler sur deux sites: dans les locaux actuels du Tribunal administratif à l'avenue Eugène-Rambert 15 pour ce qui est de la Cour de droit administratif et public, et dans les locaux de l'Hermitage à la route du Signal 8 pour ce qui est des autres cours du Tribunal cantonal et de la direction du greffe. Le greffe du Tribunal cantonal occupera donc les deux sites.

Pour en savoir plus sur la fusion du Tribunal cantonal et du Tribunal administratif, consultez le site internet www.vd.ch/tri-bunal-cantonal. Dès janvier prochain, les compositions des différentes cours et les adresses du greffe y seront mises à jour.

Informations et renseignements par courriel à info.tc@vd.ch



PRÉVENTION

Un accident est si vite ... évité!

Près d'un enfant sur cinq est chaque année victime d'un accident qui nécessite au moins une consultation médicale. Parmi eux, un sur vingt est hospitalisé. La campagne de prévention intitulée *Un accident est si vite... évité!*, lancée par le Service de la santé publique, en partenariat avec le Département médico-chirurgical de pédiatrie (DMCP) du CHUV et la Fondation Planètes Enfants Malades, vise à sensibiliser parents et proches aux dangers de la maison.

La maison: un lieu dangereux

La maison est souvent considérée comme un lieu sûr bien que 60% des accidents d'en-

«Ajuster certaines pratiques afin de favoriser l'intégration»

Trois questions à Marie-Pierre Chautard, première greffière du Tribunal cantonal:

– *Qu'est-ce qui va changer pour les collaborateurs du Tribunal cantonal et du Tribunal administratif?*

– Pas grand-chose en réalité, chacun continuant à exercer l'activité qu'il exerçait déjà, dans un lieu qui reste pour l'instant inchangé.

Il est vrai cependant que certaines pratiques de travail ou modalités de l'organisation diffèrent actuellement d'une entité à l'autre, et conduiront à procéder peut-être à certains ajustements pour favoriser une intégration progressive.

– *Cette réunion ouvre-t-elle de nouvelles perspectives aux collaborateurs?*

– Oui, en ce qu'elle est une occasion concrète de favoriser la mobilité interne. En étendant la dimension de l'ordre judiciaire, l'intégration du Tribunal administratif accroît les possibilités d'évolution et les perspectives de carrière, notamment pour ceux parmi les



Marie-Pierre Chautard assumera la direction du greffe du nouveau Tribunal cantonal

greffiers que la magistrature attire.

Le nouveau rattachement du Tribunal administratif coïncide de surcroît avec le lancement du site intranet de l'ordre judiciaire, destiné à devenir une plate-forme d'échange entre les offices judiciaires, y compris sur ce thème important de la mobilité.

– *Combien de personnes sont-elles concernées par cette réforme?*

– Le greffe du nouveau Tribunal cantonal comptera désormais plus d'une centaine de collaborateurs, les deux tiers rattachés au Palais de Justice de l'Hermitage, et un tiers à l'avenue Eugène Rambert, site de l'actuel Tribunal administratif. Le nombre de juges cantonaux passe quant à lui de 15 (tous à temps plein) à 29 (dont six à temps partiel).

Propos recueillis par M. Chevallier

fenêtres, mettre les produits toxiques en lieu sûr... Des réflexes à mettre en pratique au quotidien car il suffit de quelques secondes pour que l'accident se produise.

La campagne de prévention des accidents domestiques des petits enfants qui vient d'être lancée fait partie des prestations prioritaires retenues dans le cadre du Programme vaudois de promotion de la santé et de prévention primaire enfants (0-6 ans) parents qui a débuté en 2006. Le matériel de communication est largement diffusé par les professionnels et les organismes actifs dans le domaine de la petite enfance.

Le matériel (livre, CD-Rom, jeux, brochures) peut être obtenu à PIPAD'ES, c/o Ligues de la santé, Av. de Provence 12, 1007 Lausanne, info@pipades.ch ou www.pipades.ch



Cherche: canapé - lit, 2 places compact. Décision et débarras rapide. Tél.: 079 205 50 35.

Cherche: à acheter matériel snow d'occasion, board + chaussures, taille 39 et 45 pour deux enfants, env. 142 cm et 172 cm. Tél.: 079 201 70 21.

À vendre: maquette de train Noch, échelle N, sans décor et matériel roulant, 1 transformateur, en bon état, dimensions totale: ~ 200 x 60 x 35. Prix: frs 500.- Tél.: 076 322 46 53.

À vendre: 1 grande cage pour rongeurs avec distributeur d'eau, mangeoires, hamac, roue, tuyau de jeu, etc. Solde de paille et de nourriture. Prix: 150.- à discuter. Tél.: 021 652 50 62 ou 079 462 21 25.

À vendre: lits superposés 85 x 190 usagés avec sommiers / matelas. Le tout en bon état. Prix: 150.-, à discuter, Lausanne Nord. Tél. 078 60 137 60.

À vendre: canapé blanc en cuir à 2 places, avec 2 fonctions relax. Prix: 700.- fr, acheté 1200.- il y a un an. Photo à disposition. Pour tous renseignements: 079 478 72 24 ou isabelle.ruetschi@vd.ch

À vendre: piano droit Niendorf, restauré en 2005, belle sonorité, superbe menuiserie. Prix: Fr. 1'500.-. Tél.: 079 230 45 22.

À vendre: Saxo alto de marque Yamaha, doré, cause double emploi, à l'état de neuf fr. 1'200.- avec étui. Tél.: 079 379 88 94.

À vendre: bottes d'équitation en cuir noir, mollets larges (largeur 43 cm.) Jamais portées en extérieur. Pointure 38, tige arrière 40.5 cm, tige coup-de-pied 27.5 cm. Prix: 120.-, à discuter. Tél.: 021 601 37 60 (répondeur).

À vendre: huile d'argan, importation directe du Maroc, production artisanale et 100% bio. Qualité alimentaire ou cosmétique. Différents conditionnements, dès Fr. 48.- le demi-litre. Tél.: 079 762 66 90 ou aristide55@yahoo.fr

À vendre: 4 pneus d'hiver en parfait état, montés sur jantes Blizak LM 20, 5 trous. Dim. 185/65 R + 4 enjoliveurs. Prix: 200.- à discuter. Tél.: 024 477 23 49 (répondeur).

À vendre: 4 pneus d'hiver pour Subaru Legacy 195/60/R15, montés sur jantes en acier, en bon état, et chaînes neige Migros. Le tout pour 400.- (à discuter), prix neuf 1'600.-. Tél.: 021 943 70 51, le soir.

À vendre: 4 pneus neige Bridgestone, 145/80 R13, utilisés une saison, bon état. Montés sur jantes alu pour Opel Corsa 1,3. Prix: 100.- à discuter. Tél.: 079 685 41 06.

À vendre: 4 pneus d'hiver montés sur jante acier, en bon état (utilisés 1 saison) 175/65

R14. Prix: frs 250.-. chantal.duruz@unil.ch ou 021 692 21 10.

À vendre: 4 pneus hiver Michelin 195 /R 15, état 90%. Prix: 300.- le lot. Tél. 079 201 70 21.

À vendre: chaînes à neige neuves. Jamais utilisées. Pour pneus 185/65. Prix: 60.- à discuter. Tél. 024 477 23 49 (répondeur).

À vendre: 2 barres de toit réglables en largeur, pour supports fixes longitudinaux. Prix: 100.-, à discuter. Tél. 024 477 23 49.

À vendre: Scooter Yamaha YP 125cm³, année 2004, 1700 km. Prix neuf: 6000.-, vendu frs 3500.-. Tél.: 079 256 54 61.

À vendre: Volvo 740 turbo, expertisée. Prix: 2'400.-. Tél.: 079 449 15 34.

À vendre: Audi A3, 1.8T Attraction, 3 portes, gris métal, expertisée le 24.10.2007. Année 2000, 120'000 km, climatisation neuve, intérieur tissu en parfait état. Disques et plaquettes de frein neufs. Radio - CD avec chargeur Pioneer 6 CD. Jantes alu. Prix: 12'000.- à discuter. Tél.: 079 342 92 26.

À vendre: Audi A3, bleu métallisé, 1999, 77'000 km automatique, véhicule soigné, non fumeur, intérieur alacantara gris, 4 jantes hiver + 4 jantes été. Courroie distribution déjà faite, freins neufs. Prix: 13'000.-, expertisée. Photos sur demande. Tél.: 079 579 51 14 ou merloz8@bluewin.ch

À louer: St-Légier centre, Tirage 6b, proche école, une place de parc souterraine chauffée, libre de suite. Loyer: frs 120.- par mois ou 20'000.- à l'achat. Tél.: 021 943 70 51.

À louer: Lausanne, Grangette 64, bel appartement de 3,5 pièces avec cachet dans les combles, 100 m², lumineux, grand séjour avec poutres apparentes et cheminée, cuisine agencée. Loyer: 1'920.- par mois + les charges. Libre dès le 1.1.2008. Pour visiter 078 623 55 07.

À louer: magnifique appartement de 3 1/2 pièces à Orbe. Finitions et emplacement de 1^{er} choix. Cuisine agencée avec réduit, armoires murales et parquets. 98 m² inclus grande terrasse et balcon. Traversant. Vue imprenable sur la plaine et la ville. Cave et galetas. Loyer: 1'450.- + 150.- charges. Libre de suite ou à convenir. Tél. 078 622 02 13 ou 079/606 50 39.

À louer: pour le 1^{er} février 2008, Béthusy 51, Lausanne, bel appartement 4.5 pièces, 1^{er} étage, 125 m², balcon, parquets et hauts plafonds, hall meubleable, proximité quartier CHUV et arrêt bus n°7. Possibilité place de parc. Loyer charges comprises: 2'440.-. Tél.: 078 711 31 91 ou 078 741 64 81.

À louer: Morges, appartement de 4 pièces avec balcon dès le 1^{er} janvier 2008. Proche des écoles et de toutes commodités. Loyer: Fr. 1'700.- + charges (possibilité de louer place de parc extérieure). Infos: 078 806 17 08.

À louer: appartements neufs de 5 1/2 pièces, 2 minutes d'Echallens. Environ 130 m², avec terrasse ou balcon. Loyer: dès 2'250.- + charges, places de parc intérieure et extérieure comprises. Renseignements et visite: 021 626 51 47 ou 021 881 17 86 (le soir).

Cherche à louer: une chambre ou un studio ou un appartement dès le 1^{er} avril 2008 à Payerne ou environ en raison de garde à

l'hôpital (environ 1 semaine/mois). Prix 200-250.-. Tél.: 021 882 24 63.

Cherche à louer: couple de jeunes retraités suisses habitant à l'étranger et désirant venir de temps à autre en Suisse pour voir sa famille cherche à louer un petit appartement chez l'habitant quelques mois par année dès 2008. Place de parking à l'année. Recherche dans la région entre Lausanne et Montreux (à proximité des transports publics). Tél.: 079 447 70 82.

Cherche à louer: appartement de 3 à 4 p.en ville de Lausanne ou région Pully-Lutry avec jardin (minimum 30m²). Place de parc. Loyer maximum 1'700.- charges comprises. Courant 2008. Tél.: 079 545 73 12.

À vendre: petite maison villageoise, 17 km au nord de Lausanne, proximité du LEB. 86m² sur deux étages, 3pièces1/2. Habitable de suite, travaux d'isolation à envisager. Jardinnet (parcelle 244 m²), garage, caves, carnotzet. Libre dès mars 2008 ou à convenir. Prix: 320'000.-. Courriel: fconod@yahoo.fr

À vendre: appartement en PPE à St-Prex, neuf, 3,5 pièces (90m²) avec terrasse et jardin privé clôturé. Endroit calme et près du lac. Un box dans garage souterrain (possibilité de parking à proximité immédiate). Prix: 650'000.-. Tél.: 021 806 45 82 (soir).

À vendre: maison-chalet, ancienne et mitoyenne avec cachet et tranquillité à Châtelard village près de Finhaut (VS) direct. du propriétaire. Toit et intérieur rénovés et isolés, 3 niveaux y.c. mezzanine, 6 chambres + cave + 1 pièce ext. indép. Jardin et place de parc. À 2 min. de la gare et à 20 min. de Chamonix. Pistes de ski à 2 km. Prix: 255'000.-. Infos et visite: 021 311 50 30 (matin ou soir) ou 076 308 72 57.

Vacances: à louer en Provence jolie maison de vacances avec cheminée pour 4 à 5 personnes. Noël, Nouvel an, printemps, été 08. Tél.: 021 316 17 17 ou 079 356 81 09.

Vacances: Bretagne, Nord-Finistère, région Landerneau, ferme à louer à la semaine, pour 5-8 personnes. À la campagne, 18 km de la mer. Tranquillité, terrain, cheminée. Dossier sur demande au 079 296 40 55 ou aristide55@yahoo.fr

Vacances: à Saas Fee, à louer à la semaine ou pour quelques jours: appartement 2 pièces au rez, très central (à pied: 1 min. de la place de l'Eglise, 2 min. de l'Alpin Express). 1 chambre avec 2 grands lits + deux lits superposés, salon avec 2 grands lits muraux, cuisine, salle de bain (douche), balcon, local de ski, verdure et rivière à côté. 05.01 au 12.04.08: 800.-/semaine (115.-/jour). Nettoyage par vos soins ou 50.- en sus. Vacances scolaires de décembre et janvier complet. Tél.: 079 818 69 16.

Divers (danse): Jeune fille de 17 ans cherche un partenaire pour cours de danses latines, rock n'roll et standard, si possible âge en rapport. Tél.: 078 865 45 30.

Divers (élèves à Bruxelles): professeur au Gymnase, j'organise du 6 au 10 octobre 2008 un séjour à Bruxelles avec une vingtaine d'élèves. Qui pourrait me recommander un logement au centre ville pour moins de 20 Euros la nuit, avec possibilité de cuisiner? Écrire à: blondelsylvie@bluewin.ch

Petites annonces

Les petites annonces publiées dans «La Gazette» et sur Intranet sont gratuites pour tous les collaborateurs de l'État de Vaud. Il suffit de faire parvenir un texte à info.gazette@vd.ch ou à La Gazette, Rue de la Barre 2, 1014 Lausanne ou par fax au 021 316 40 52.

Retrouvez toutes les annonces, avec photos pour certaines, sur Intranet: www.vd.ch/Intranet



Du porte-mine à l'écran électronique

Patrick Deriaz est spéléologue à ses heures de loisirs. Il nous emmène pour un après midi dans les gorges de Covatannaz.

Spécialiste en bureautique au Service de l'environnement et de l'énergie, Patrick Deriaz est également chargé d'affaire à la Direction des systèmes d'information. Mais les loisirs de cet ingénieur en électronique, spéléologue averti, se jouent essentiellement sous terre.

La grotte du Vertige

Dans les hauts de Vuiteboeuf, dans le Nord vaudois, le frisson est garanti à l'arrivée sur place: on s'encorde pour passer la vire qui longe la paroi. On accède à la grotte par une échelle volante. Quelques contorsions plus tard, un vaste portique est tapissé de mousse vert bouteille, comme soigneusement peignée; c'est que l'eau et son fort courant ont orienté toutes les fibres végétales vers la sortie de la cascade. Dix mètres plus au fond, un banc de sable fin indique que les flots ont pris le contour vers la sortie par petites vagues bien roulées: on se persuade qu'il n'y a pas risque de crue. La progression va se faire dans cette alternance: émerveillement face aux beautés que révèle la lampe frontale au passage dans la grotte creusée dans le calcaire, ou saisissement quand il faut entrer dans l'eau à huit degrés d'une longue gouille froide, dont la profondeur excède la hauteur des bottes.

Cartographe le dédale Covatannaz

Si la visite du jour est consacrée à cette grotte du Vertige, appelée aussi celle du Fontanet, en raison de la fontaine qu'évoque la cascade en temps de crue, c'est que Patrick Deriaz est un des auteurs et cartographes de *l'Inventaire spéléologique de la Suisse* dont le cinquième tome vient de paraître, publié par la Commission de spéléologie de l'Académie des sciences naturelles. Il a relevé les repères et cartographié des centaines de mètres de couloirs dans le dédale des galeries qui caractérisent le site. Les cartes du réseau de Covatannaz doivent beaucoup à ses croquis réalisés au porte-mine (0.5 mm). «Le dessin d'une grotte s'apparente plus au dessin technique qu'au dessin artistique. Bien que le résultat dépende évidemment d'un dessinateur à



Patrick Deriaz connaît la grotte du Vertige par cœur: il a relevé des croquis au porte-mine du moindre de ses boyaux.

l'autre».

Le calme et la tranquillité de notre cicérone dont la flamme d'acétylène brille joyeusement dans l'obscurité de la caverne sont communicatifs. Le guide évoque avec des accents de tendresse le sourire du premier sauveteur venu dans l'idée de repérer des cadavres noyés de camarades accidentés et qui les trouve sains et saufs lors d'une grande crue d'été en 1992. Le boyau s'appelle depuis lors «galerie des 24 sauveteurs».

1992: un bouchon de glaise saute

Arrivés à une sorte de talus, la pause est obligatoire. C'est là que s'arrêtait la galerie jusqu'au jour où une folle équipe d'enthousiastes s'est attelée à creuser durant l'été 1966 et par intermittence jusqu'en 1975. Un beau jour – enfin, tout est relatif quant aux conditions atmosphériques –, miracle! et pari gagné, ça passe bel et bien: la colonne d'eau d'une crue exceptionnelle a exercé une telle pression sur le bouchon de glaise qu'elle l'a emporté et ouvert le passage dans une étroiture suffisante à permettre le passage. Par chance, personne n'était dans les galeries ce jour-là, car c'eût été mortel.

Les inscriptions des expéditions de 1906 sont désormais aux trois quarts du parcours total de notre progression et si le plafond est nettement plus bas, le passage ne cesse de s'agrandir lors de crues qui balayaient la glaise à chaque fois.

Soudain, alors que les quatre pattes peuvent enfin se déplier un peu à l'aise, on est vraiment face au mur. C'est le nou-

veau terminus du Fontanet. Mais quelques dizaines de mètres plus loin, au-delà de cet obstacle, à peu près au même niveau, la fin du réseau Charly devrait, à terme, permettre à des générations d'enthousiastes creuseurs, de raccorder les deux galeries.

Ce ne sera donc pas pour aujourd'hui, mais le désir de percer le dernier mystère de la grotte est intense. On rebrousse chemin et Meilleurs vœux pour le désencombrement suivant. En attendant, l'inventaire est passionnant à consulter.

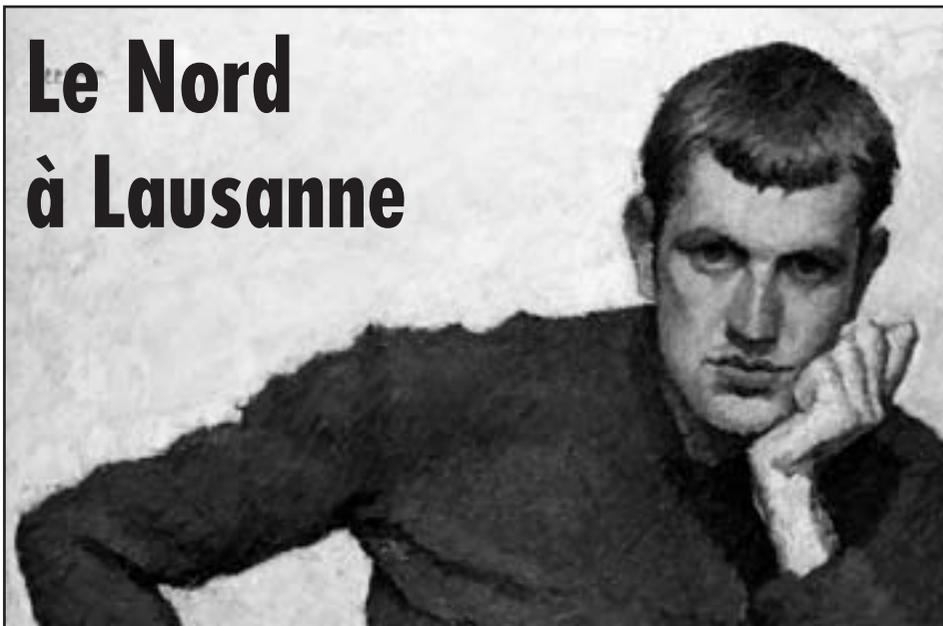
Rose-Marie Faller



«*l'Inventaire spéléologique de la Suisse*», 5^e tome consacré aux grottes du Nord vaudois et auquel a largement contribué Patrick Deriaz.



Le Nord à Lausanne



«Portrait du poète Buric», 1958, détail. Vladimir Weisberg (Moscou 1924-id.1985)

Influences des uns, engouement des autres. Au Musée des Beaux-Arts de Lausanne, le dialogue rebondit de salle en salle entre toiles des écoles du Nord et celles d'artistes suisses.

Bien sûr il y a Rembrandt, Rubens et tous les autres grands maîtres du Siècle d'or hollandais qui se jouent de cette lumière si rare. Bien sûr il y a cette propension des romantiques allemands à raconter les tourments de l'âme en peignant des paysages. Autant de trouvailles techniques et de réflexions sur le sens de l'art qui, au gré des voyages de formation des artistes vaudois et des acquisitions d'œuvres nordiques notamment par le Musée des Beaux-Arts, vont se répercuter sur

la scène artistique suisse. Un dialogue entre toiles d'ici (Anker, Buri, Vautier) et du Nord aussi dense que ravigotant! – AG

«Du Nord». Collection du XV^e siècle à nos jours. Musée cantonal des Beaux-Arts, Palais de Rumine. Ma-mer: 11h-18h; jeudi: 11h-20h; vend-dim.: 11h-17h. **Publication:** «Peinture des écoles du Nord. Collections du Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne», Les Cahier du musée 16, 2007, 112 pages; prix: 30.-. Jusqu'au 6 janvier 2008

Gospel le 21 décembre à Chorus

Les Morning Fellows récidivent. Ce quintet vocal spécialisé dans le gospel vient de sortir un nouveau CD d'excellente facture, qui commence par un *You'd better run* endiablé et se conclut sur un *Silent night* (Voici Noël) saisissant.

C'est presque à un groupe de l'administration vaudoise que l'on affaire puisqu'on y retrouve Bernard Muhl (basse), chef du Bureau électoral, Laurent Rebeaud (ténor), chef du Bureau d'information et de communication, Marc Diserens (baryton), chef du Service de la santé publique, aux côtés de deux jeunes retraités de l'Instruction publique et du CICR, Norbert Guignet et Jean-David Chappuis.

Les Morning Fellows seront à Chorus vendredi 21 décembre, en compagnie du quartet féminin des Evening Sisters, pour un concert de Noël tout gospel. Une tradition! Les deux groupes reviennent cette année avec un répertoire complètement renou-



velé par rapport à ce qu'ils avaient offert à Chorus pour le Noël 2005.

- **Chorus, Mon-Repos 3, Lausanne. Réservations: 021 323 22 33.**
- **Le CD est disponible sur le site www.morningfellows.com**

Expositions

Bibliothèque cantonale et universitaire, Palais de Rumine, Lausanne. *Présence absente du prophète Mahomet*, collection d'images populaires de P. et M. Centlivres. Du Maroc à l'Inde musulmane, les images religieuses islamiques ornent les maisons de thé et les habitations. Une iconographie cachée à découvrir. Jusqu'au 29 février.

Espace Arlaud, Lausanne. *Vu du ciel*, photos aériennes de sites archéologiques enfouis. Jusqu'au 13 janvier.

Espace des Inventions, Vallée de la Jeunesse Lausanne, L'île aux machines, une expo qui fait découvrir la mécanique aux enfants (de 3 à 6 ans). Quatre flots développent l'art de tourner, lever, serrer et tirer. Mercredi et samedi, de 14h à 18h, dim: 10h à 18h. Infos: 021 315 68 80. Jusqu'au 27 janvier.

Fondation Claude Verdan, Musée de la main, Lausanne. *Mathieu Briand. Ubiq: un monde flottant.* Une exposition qui plonge le visiteur dans une succession d'univers, véritable labyrinthe d'espaces sonores et de lieux d'expériences sensibles inédites. Jusqu'au 30 mars.

Musée de l'Elysée, Lausanne. *Ray K. Metzker. Rétrospective.* Une exploration du potentiel de la photographie en noir et blanc par un des grands maîtres américains qui, depuis 50 ans, trouve son inspiration dans son propre milieu. *Visite guidée:* dimanche 16 décembre, 15h et 16h. Jusqu'au 6 janvier.

Musée de Zoologie, Palais de Rumine, Peinture en bocal/Bocal de peinture, dialogue entre les tableaux de Stéphane Belzère (Bocaux anatomiques et Grands bocaux) et les bocaux et autres éléments des collections du musée. *Visites commentées:* samedi 5 janvier, à 14h. Jusqu'au 3 février.

Spectacle

«*La vie de Martin*», de Sybille Berg. Manuel du mal vivre, entre humour grinçant, farce et karaoké, qui décortique la vie de Martin, petite vie humaine lamentable dévorée par la peur. Par la Collectif nunc théâtre, du 4 au 20 janvier, à la Grange de Dorigny. Réservation: 021 692 21 24.

Lecture

Les amateurs, club de lecture animé par José-Flore Tappy. Une fois par mois, un livre, lu par tous, fera l'objet d'un dialogue entre les participants et l'écrivain. Prochaines dates: jeudis 13 décembre, 17 janvier, 13 mars et 17 avril, de 19h à 21h, au Palais de Rumine. Inscription obligatoire (nom, prénom, adresse, courriel) à manifestations@bcu.unil.ch ou au 021 316 78 44/75.